

Belgium-Liège: Office cleaning services

OJ S 27/2015 07/02/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Zone de Police de Liège

Postal address: Hôtel de Police, 2ème étage, Rue Natalis 60-64

Town: Liège

Postal code: 4000

Country: Belgium

For the attention of: Vandenbroeck Roxane

E-mail: marches.publics@policeliège.be

Telephone: +32 43408121

Internet address(es):Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=195054>Electronic submission of tenders and requests to participate: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Li%C3%A8ge+-+POL-14%2F78bis-F02>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Public order and safety

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Contrat d'entretien global pour les locaux de la Zone de police de Liège du 1.6.2015 au 31.5.2019, à savoir: chantier 1: Commissariat Wallonie Liège-Centre; chantier 2: stand de tir; chantier 3: brigade judiciaire; chantier 4: Hôtel de Police; chantier 5: brigade motos; chantier 6: piste de circulation.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 14: Building-cleaning services and property management services

NUTS code BE332 Arr. Liège

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Contrat d'entretien global pour les locaux de la Zone de police de Liège du 1.6.2015 au 31.5.2019.

II.1.6. CPV code(s)

90919200 Office cleaning services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Une option obligatoire est également prévue, à savoir le nettoyage des vitres des chantiers suivants:

Chantier 1: Commissariat Wallonie Liège-Centre;

Chantier 2: stand de tir;

Chantier 3: Hôtel de Police;

Chantier 4: brigade motos.

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.6.2015. Completion 31.5.2019

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le choix s'est porté sur un montant forfaitaire plutôt que sur 5 % du montant total du marché hors TVA. En effet, ce montant forfaitaire de 20 000 EUR est jugé suffisant pour garantir la bonne exécution du marché. Il résulte de l'opération suivante:

Estimation marché TVAC/4 ans: 968 000 EUR.

Estimation mensuelle: 968 000 EUR/4 ans/12 mois = 20 166,66 EUR.

Montant arrondi: 20 000 EUR.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le dépôt de son offre, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion décrits aux articles 61 à 63 de l'arrêté royal du 15.7.2011.

Le pouvoir adjudicateur vérifiera l'exactitude de cette déclaration sur l'honneur implicite dans le chef du soumissionnaire susceptible d'être désigné comme adjudicataire et vérifiera le respect des obligations fiscales à propos de tous les soumissionnaires dans les 48 heures du moment ultime pour l'introduction des offres.

Le pouvoir adjudicateur effectuera lui-même les vérifications des documents auxquels il a accès par des moyens électroniques. Pour les autres documents, il sollicitera, par courrier ou courriel, auprès du soumissionnaire susceptible d'être désigné comme adjudicataire, la communication de ces documents.

Le soumissionnaire pressenti sera invité à produire un extrait du casier judiciaire.

Le caractère récent des documents susvisés est établi dans la mesure où ces derniers datent de moins de 6 mois par rapport à la date ultime de réception des offres.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'inviter les candidats ou les soumissionnaires à compléter ou à expliciter les renseignements et documents concernés et à quelque stade que ce soit de la procédure de passation, s'informer, par tous moyens qu'il juge utiles, de la situation de tout candidat ou soumissionnaire.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — une déclaration bancaire appropriée établie conformément au modèle de l'annexe 3 de l'arrêté royal du 15.7.2011 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics, — une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices.

Minimum level(s) of standards possibly required: Le chiffre d'affaires global moyen sur les 3 dernières années devra s'élever à minimum 1 000 000 EUR.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

— une liste des principaux services exécutés pendant les trois dernières années, leurs montants, leurs dates et leurs destinataires publics ou privés (s'il s'agit de services à des autorités publiques, la justification est fournie par des certificats émis ou contresignés par l'autorité compétente; s'il s'agit de services à des personnes privées, les prestations sont certifiées par celles-ci ou, à défaut elles sont déclarées avoir été effectuées par le prestataire de services),

— la possession du certificat ISO 9001 ou équivalent,

— l'affiliation à l'Union générale belge du nettoyage ou à une association professionnelle équivalente,

— la possession du certificat BESACC ou équivalent,

— de la possession du certificat ISO 14001:2004 ou équivalent.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le montant moyen minimum des principaux services exécutés pendant les 3 dernières années doit être de 1 000 000 EUR.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

Liège - POL-14/78bis-F02_0

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Prior information notice

Notice number in the OJ S: [2015/S 6-006608](#) of 9.1.2015

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 27.3.2015 - 10:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

30.3.2015 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 250 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 30.3.2015 - 10:00

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: Séance publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Le pouvoir adjudicateur décide d'imposer l'utilisation de moyens électroniques pour l'introduction des offres conformément à l'article 52, § 2, de l'arrêté royal du 15.7.2011.

Les offres sont acceptées pour autant que la séance d'ouverture des offres n'ait pas été déclarée ouverte.

Les offres sont, avant l'ouverture des offres, introduites électroniquement via l'application e-tendering accessible sur internet à l'adresse suivante <https://eten.publicprocurement.be/> et qui garantit le respect des conditions de l'article 52 de l'arrêté royal du 15.7.2011 en matière de signature électronique.

Chacun des soumissionnaires ne peut remettre qu'une offre par marché. Si nécessaire, les attestations comme demandées dans les documents du marché, sont scannées en PDF, afin de les joindre à l'offre. Certains documents à joindre qui ne peuvent pas être produits ou qui peuvent être difficilement produits par des moyens électroniques, peuvent être délivrés notamment sur papier avant la date limite de réception.

En introduisant son offre entièrement via e-tendering ou conformément à l'alinéa précédent, le soumissionnaire accepte que les données qui résultent du fonctionnement du système, de réception de son offre, soient enregistrées.

Plus d'informations peuvent être obtenues sur le site: <http://www.publicprocurement.be> ou via le numéro de téléphone du helpdesk du service e-procurement :+32 27905200.

Important:

1. Il est recommandé au soumissionnaire de s'enregistrer au plus tard la veille de l'ouverture des offres afin de pouvoir prendre contact avec le helpdesk de e-procurement pour résoudre d'éventuels problèmes d'accès au site <https://eten.publicprocurement.be/>;
 2. Il doit être tenu compte de la taille du fichier introduit par voie électronique; celui-ci ne peut dépasser 80 Mo et la taille totale d'une offre ne peut dépasser 350 Mo.
- Conformément à l'article 22 de la directive 2014/24/U, le soumissionnaire ou son représentant ne sera pas tenu d'utiliser les moyens de communication électroniques lors du processus de soumission dans les cas suivants:
- a) en raison de la nature spécialisée du marché, l'utilisation de moyens de communication électroniques nécessiterait des outils, des dispositifs ou des formats de fichiers particuliers qui ne sont pas communément disponibles ou pris en charge par des applications communément disponibles;
 - b) les applications prenant en charge les formats de fichier adaptés à la description des offres utilisent des formats de fichiers qui ne peuvent être traités par aucune autre application ouverte ou communément disponibles ou sont soumises à un régime de licence propriétaire et ne peuvent être mises à disposition par téléchargement ou à distance par le pouvoir adjudicateur;
 - c) l'utilisation de moyens de communication électroniques nécessiterait un équipement de bureau spécialisé dont les pouvoirs adjudicateurs ne disposent pas communément;

d) les documents de marché exigent la présentation de maquettes ou de modèles réduits qui ne peuvent être transmis par voie électronique.

Ces communications susvisées pour lesquelles il n'est pas fait usage de moyens électroniques sont transmises par voie postale ou par tout autre service de portage approprié ou en combinant la voie postale ou tout autre service de portage approprié et les moyens électroniques.

Dans ces cas, ces pièces seront déposées par le soumissionnaire ou son représentant soit:

— le jour de la séance d'ouverture, en mains propres au président, avant que celui-ci n'ouvre la séance,

— en mains propres à un agent renseigné comme responsable du marché au cahier spécial des charges, au plus tard le jour ouvrable précédant la date de l'ouverture des offres,

— à la poste.

Toute autre modalité d'expédition (taxi post, courrier exprès, ..) se fera sous l'entière responsabilité du soumissionnaire.

Ces éléments de l'offre sont acceptés pour autant que la séance d'ouverture des offres n'ait pas été déclarée ouverte.

Quelle qu'en soit la cause, les éléments parvenus tardivement auprès du président sont refusés.

Toutefois, ils pourront être acceptés pour autant que le pouvoir adjudicateur n'ait pas encore conclu le marché et que ces éléments aient été envoyés sous pli recommandé, au plus tard le quatrième jour de calendrier précédant la date de l'ouverture des offres.

L'enveloppe contenant ces éléments devra porter les deux indications suivantes:

— la référence du cahier spécial des charges 14/78bis

— la date et l'heure de l'ouverture des offres.

Ces éléments de l'offre doivent être expédiés ou déposés à l'adresse suivante:

Zone de Police de Liège, Hôtel de Police, direction administrative et de la logistique, cellule marchés publics, 2ème étage, Mme Roxane Vandebroek, Rue Natalis 60-64, 4020 Liège.

Modification ou retrait d'une offre déjà introduite.

Lorsqu'un soumissionnaire souhaite modifier ou retirer une offre déjà envoyée ou introduite, ceci doit se dérouler conformément aux dispositions de l'article 91 de l'arrêté royal du 15.7.2011. La modification ou le retrait d'une offre déjà introduite est possible via des moyens électroniques qui satisfont au prescrit de l'article 52, § 1er de l'arrêté royal du 15.7.2011.

Afin de modifier ou de retirer une offre déjà introduite, une déclaration écrite est exigée, correctement signée par le soumissionnaire ou par son mandataire. L'objet et la portée des modifications doivent être mentionnés de façon précise. Le retrait doit être inconditionnel.

Ouverture des offres.

La séance d'ouverture des offres aura lieu aux date et heure prévues dans le présent avis de marché à l'adresse précitée. Chaque offre doit parvenir au président de la séance avant qu'il ne déclare la séance ouverte. Seules les offres qui parviennent au président de la séance avant qu'il ne déclare la séance ouverte, peuvent être acceptées.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

4.2.2015